

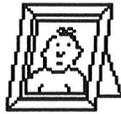


# LE TOTO-BOIS

Bulletin de liaison de l'Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles

numéro 1

Janvier 1994



## Le Toto sort du bois : la lettre du président

C'est en avril 1993 que l'association voyait le jour. En fait, neuf mois de gestation plus tard, ce début d'année 1994 marque vraiment la naissance du bébé qui se porte bien, et qui ne demande qu'à grandir! Si pour faciliter la diction, le logo "AEVA" escamote une partie du libellé complet de l'association (cf Art. 1 des statuts): LE TOTO BOIS - Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles, la protection des vertébrés et donc des milieux où ils vivent, est bien l'un des buts de l'association. En Guadeloupe les exemples d'atteinte au milieu ne manquent pas.

### Les zones humides :

Malheureusement comme trop souvent, elles sont la cible privilégiée de multiples projets d'urbanisation qui commencent par leur assèchement. La richesse et l'importance de ces milieux très particuliers n'est pourtant plus à démontrer.

- Le marais de Port-Louis après plusieurs projets d'aménagements suspendus, (comme celui d'une centrale thermique) est à nouveau sur les planches à dessin pour un futur port en eau profonde.

- L'agrandissement de l'aéroport soit 150 ha de zones bétonnées supplémentaires dont 20 hectares de mangrove.

- Le projet d'autoroute qui devrait passer au nord de l'aéroport réduira encore la mangrove.

- Sur l'île de la Désirade, la DDE veut modifier le POS pour permettre la construction d'un hôtel sur la moitié de la zone humide des Salines. Les deux seules zones humides appelées respectivement la Saline et les Salines abritaient autrefois une mangrove qui a été coupée afin de fabriquer du charbon de bois. A l'heure actuelle, des débris de construction et autres ordures ménagères y sont déposés. Ces deux sites étaient connus pour héberger de nombreux canards et limicoles lors des passages migratoires. Il faut tout mettre en oeuvre pour préserver et réhabiliter ces deux milieux qui sont une richesse sur cette île où la plus grande proportion de la végétation arbustive existante est de type xérophile.

- Aux Saintes, à Terre-de-Haut, un nouveau stade a été construit sur une zone humide. Le 11 août 1993, sur les

maigres flaques d'eau qui subsistaient aux abords du chantier, nous avons observé une cinquantaine de limicoles de 5 espèces différentes. Ceci donne une idée de la population aviaire qui devait fréquenter le site avant les travaux.

### Le milieu marin et le littoral:

- L'agrandissement du port autonome de Jarry avec d'une part le rejet des boues et vases dans le Petit Cul-de-Sac Marin et d'autre part l'extraction d'un million de mètres cubes de sable sur une superficie de 20 ha localisée entre l'îlet Fortune et l'épave du bateau Ismini. Après un début d'extraction, les travaux sont suspendus faute de sable, en effet la "suceuse" est rapidement en contact avec la roche mère... Il est alors permis d'avoir des doutes sur la qualité de l'étude d'impact qui a été réalisée.

- L'autorisation devrait être fournie à 10 pêcheurs de capturer des alevins au cours des mois de novembre et décembre dans la réserve du Grand Cul-de-Sac Marin autour de l'îlet Fajou, et cela sous la pression des pêcheurs et des affaires maritimes avec l'aval du préfet. Il n'y a d'ailleurs eu aucune étude préalable (?) sur le terrain avant d'accorder l'autorisation.

- Le port de Basse-Terre a été réaménagé pour permettre d'accueillir les escales des paquebots en croisière dans la Caraïbe. La deuxième phase serait l'aménagement de tout le littoral entre la ville de Basse-Terre et la Marina de Rivière Sens avec un genre de "Shopping Center" et autres activités qui seraient à la disposition des croisiéristes qui pourront ainsi dépenser leurs devises.

### Le gibier:

Côté chasse, la Guadeloupe est "riche" d'environ 5000 porteurs de fusils dont les coups de feu résonnent un mois avant l'ouverture déjà très précoce (14 juillet). Les plans de chasse (?), les quotas de prise (?), pour le moment, peuvent être résumés comme suit: «quand il n'y plus rien à tirer on arrête de tirer!». Il est de notoriété publique que le "Racoon" continue d'être braconné de même que l'Agouti alors qu'il s'agit d'espèces protégées par la loi (Arrêté du 17 février 1989).

### La forêt:

- La réalisation d'un sentier de grande randonnée (genre d'autoroute de 4 mètres de largeur) sur la ligne des crêtes, soit du nord au sud de la Basse-Terre sur le parcours duquel seront construits 5 refuges. Les futurs sites des chalets ont déjà fait l'objet d'ouverture de vastes clairières (parfois sur des sites très riches en orchidées) pour permettre à un hélicoptère d'apporter les matériaux nécessaires.

- Un projet de micro centrale électrique, soit le captage des eaux à la sortie du Grand Etang avec une conduite forcée pour mener à une turbine. Il y a d'autres projets similaires sur de nombreuses rivières et cela même dans l'enceinte du Parc. A noter que le projet sur le Grand Etang a reçu l'aval du Comité Scientifique du Parc (!).

A souligner les nombreux défrichements qui sont en cours un peu partout dans l'île. Il suffit de traverser les Grands-Fonds pour s'en rendre compte (la plupart n'ont fait l'objet d'aucun permis d'autorisation de défrichement). De plus en plus ils prennent place sur des zones pentues. Les pluies lessiveront rapidement le peu de terre existant. Bientôt une strate herbacée s'installera, le plus souvent constituée de plantes non comestibles pour les caprins et bovins. A ce stade, la forêt ne pourra plus se reconstituer avant des décennies. Pour finir avec le volet défrichement notons que la technique la plus pratiquée consiste à déposer des pneus au pied des plus grands et beaux arbres. La pollution dégagée lors de l'incendie de ces pneus s'ajoute au crime d'immoler sur pied ces arbres qui avaient réussi à s'implanter malgré la pauvreté du sol.

- Les 150 ha de forêt squattés à Sarcelle où le statu quo règne toujours et où les défrichements continuent. Le précédent Préfet avait voulu que le terrain soit tout bonnement "offert" aux gens en place... A quand une grande loterie où les prix seraient des morceaux de forêts du Parc National, ou un permis de pêche pour une journée dans la réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin...

Grâce aux membres déjà présents dans différents organismes, l'Association espère bien être informée à temps de tous ces projets et avoir dans l'avenir, son mot à dire vis-à-vis de toutes ces menaces pour l'environnement. Si l'on fait appel à notre compétence scientifique dans le cadre d'études d'impact, d'inventaires faunistiques, de conseils de gestion du milieu, nous sommes tout prêts à participer en fonction des modalités de réalisation. Mais nous ne serons pas un pavillon de complaisance pour faire naviguer des projets qui porteront atteinte au milieu et à sa faune. AEVA entend donc mettre les personnes et les divers organismes devant leurs responsabilités concernant toutes les réalisations qui se feront sans respecter l'environnement.

Le travail ne manque donc pas. Diverses activités peuvent être développées en fonction des motivations des personnes désireuses de s'investir dans ces projets. A titre d'exemple: recensements des colonies d'oiseaux marins, suivi des populations d'iguanes, estimations des populations et fluctuations des espèces gibiers, contact avec les écoles, etc.

Pour 1994 nous continuerons les réunions mensuelles (soit le dernier vendredi de chaque mois) avec à chaque fois un exposé précédé des nouvelles, courriers reçus, sorties prévues...

Avec ce numéro 1 du Toto Bois voici lancé le bulletin de liaison de l'Association. Dans l'avenir, sa présentation se modifiera en fonction des suggestions de chacun. Au fil des prochains numéros seront publiés différentes clés de détermination dont celle des chauve souris et celles des batraciens et reptiles, des principaux mammifères marins croissants près de nos côtes et la liste actualisée des oiseaux de Guadeloupe et Martinique avec pour chaque espèce un indice de présence (commun, rare...) et son statut (nicheur, migrateur...).

J'espère que cette nouvelle année verra l'adhésion de nombreux sympathisants, en particulier des enseignants de tous les niveaux scolaires car ils sont les mieux placés pour permettre aux mentalités d'évoluer dans le sens du respect et de la protection de la Nature.

Meilleurs vœux à tou(te)s les adhérents(es) et que cette nouvelle année 1994 vous procure tout le bonheur d'observer les vertébrés en parcourant la Guadeloupe où la Nature est encore riche de sensations.

Le Président



*Vous voulez adhérer ou faire adhérer des ami(e)s à AEVA, rien de plus simple : venez à notre prochaine réunion (dernier vendredi de chaque mois, 18h à l'INRA (Prise d'Eau, salle Marc Ridet) ou contactez-nous par téléphone au (590) 95 84 57 ou par fax au (590) 95 08 19.*

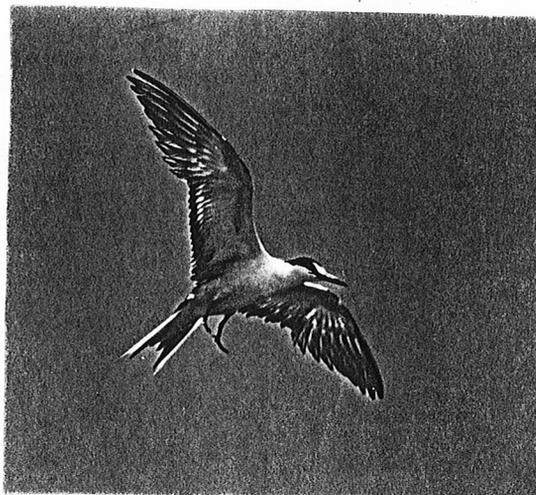
*Vous pouvez également adhérer par courrier en nous envoyant nom, adresse, téléphone ainsi que le montant de votre cotisation (200F ou 100F pour les étudiants, moins de 25 ans ou chômeurs)*

## Première sortie AEVA du 25 septembre 1993

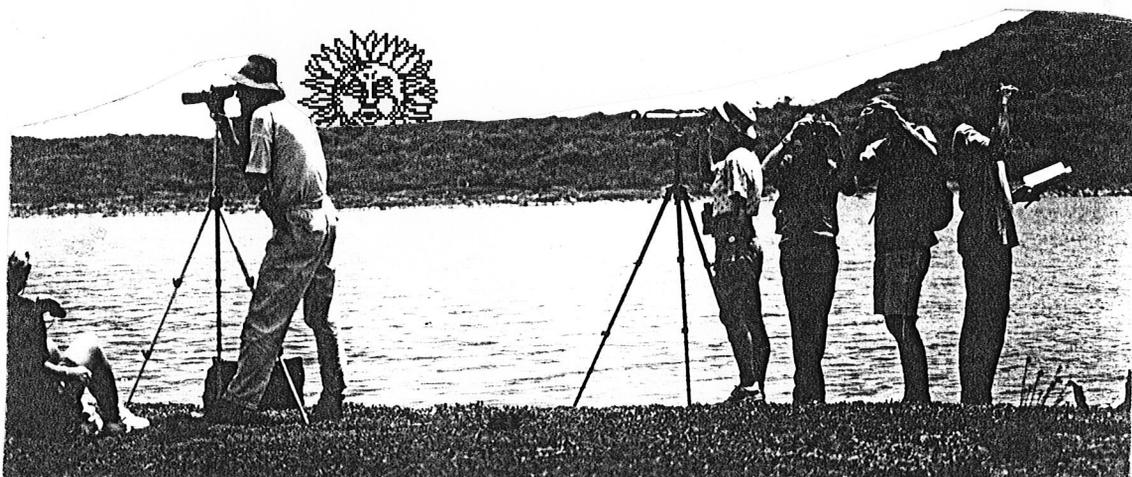
**I**l est 8 heures du matin lorsque je rejoins le petit groupe posté sur le site du futur port de pêche de Bergevin, observant une aigrette neigeuse, des bécasseaux du Nord-Ouest, semi-palmés et minute, des chevaliers branle-queue, des pluviers semi-palmés...

Nous sommes une quinzaine, initiés par Philippe Feldmann et Pascal Villard à l'identification de l'avifaune.

Nous sommes confrontés à la ressemblance entre bécasseaux semi-palmés et bécasseaux du Nord-Ouest, amusés par la méthode de pêche de l'aigrette qui affole les bancs de petits poissons en agitant ses ailes. Daniel Imbert nous signale deux points blancs à l'horizon, des hérons garde-bœufs? Non, des sternes dirait-on. En effet, deux sternes hansel planent devant nous, leur bec noir est trappu, leurs ailes larges et leur queue courte. Nous voyons aussi des sternes caugek plus élancées, des frégates, des merles et des damiers.



*Notre grand jeu-concours :  
quel est cet oiseau?*



*Des Aevistes au point d'eau, tentant de repérer des oiseaux aux 4 points cardinaux*

*photos P. Feldmann*

Vers 10 heures, les plus courageux d'entre nous décident de pousser jusqu'à la Pointe des Châteaux. Nous rencontrons un oiseau commun en Martinique mais plus localisé en Guadeloupe : la grive des savanes, qui présente une coloration en dégradé. Elle est active sous le soleil avec sa queue relevée et son bec entrouvert.

Puis nous apercevons un bécasseau à croupion blanc en vol ainsi qu'un pluvier de Wilson reconnaissable à son bec trappu et noir, son collier large et ses pattes roses grisâtres. Le pluvier semi-palmé et le gravelot à collier interrompu ont également été observés, ce dernier pourchassant des nuées de "mouches" au sol. Un chevalier semi-palmé n'a pas eu de chance : il a été blessé à la patte, sans doute par un coup de fusil.

Dans ce milieu où pousse une variété de coton sauvage, nous avons également observé des pipirits, ti-jaunes et colibris...

Nous avons terminé la sortie autour d'un verre de jus local très apprécié...

Gilles Leblond

Liste des espèces observées page suivante.../...

.../...

Site port de pêche

Malfini	Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>
Aigrette	Aigrette neigeuse	<i>Egretta thula</i>
Pique bœufs	Héron garde bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>
Kio	Héron vert	<i>Butorides striatus</i>
Collier	Pluvier semi-palmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>
Batmar	Chevalier branle-queue	<i>Actitis macularia</i>
Maringouin	Bécasseau semi-palmé	<i>Calidris pusilla</i>
Maringouin	Bécasseau du Nord-Ouest	<i>Calidris mauris</i>
Ricuit	Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>
Mauve	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>
Mauve	Sterne hansel	<i>Sterna nilotica</i>
Merle	Quiscale	<i>Quiscalus lugubris</i>

Site Saline Pointe des Châteaux

Malfini	Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>
Aigrette	Aigrette neigeuse	<i>Egretta thula</i>
Kio	Héron vert	<i>Butorides striatus</i>
Collier	Pluvier semi-palmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>
Maringouin	Bécasseau semi-palmé	<i>Calidris pusilla</i>
Petite mauve	Sterne naine (juvénile)	<i>Sterna antillarum</i>
Collier	Gravelot à c. interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>
Collier	Pluvier de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>
Aile blanche	Chevalier semi-palmé	<i>Catoptrophorus semipalmatus</i>
Ricuit	Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>
Ti-jaune	Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>
Pipirit	Tyran gris	<i>Tyrannus dominicensis</i>
Pie fouillé	Grive des savanes	<i>Mimus gilvus</i>

-----  
En bref... En bref... En bref... En br  
-----

en janvier 94 :

\* observations de 4 balbuzards, 2 faucons pèlerin et trois faucons émerillon.

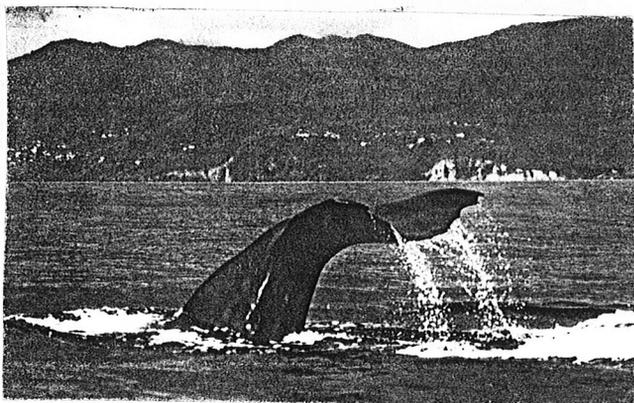
\* visible sur les bouées vertes du port de Pointe-à-Pitre : un juvénile de goéland argenté (1er hiver) et 4 goélands à bec cerclé (phase hiver)



*Larus delawarensis*  
(photo P. Feldmann)

\* 31 Octobre (lors de la seconde sortie AEVA) : une observation de paruline rayée (*Dendroica striata*)

\* Août, Septembre, Octobre... : rencontres avec des Grands cachalots en Côte sous le vent



photos V. Chapuis

En encart :  
Une fiche d'observation des iguanes de Guadeloupe, établie par Michel Breuil.

## Les iguanes de la Guadeloupe



Michel Breuil nous a fait parvenir le rapport d'une étude sur les iguanes de Guadeloupe effectuée avec le soutien du Parc National et du Toto-Bois/AEVA. Il nous a fourni une fiche d'observation qu'il nous demande de diffuser auprès des membres de notre association. Elle est constituée d'une clé de détermination (merci d'entourer les caractères observés) et d'une partie relative aux conditions d'observation (à compléter).

### Reconnaissance entre les deux espèces présentes en Guadeloupe\*

	Iguane vert ou commun ( <i>Iguana iguana</i> )	Iguane antillais ( <i>Iguana delicatissima</i> )
Couleur du corps	vert±foncé, gris	vert pomme, marron foncé
Dessins dorsaux	lignes foncées verticales, mouchetures	sans, mais passage du vert pomme au marron
Queue	grise, verte, mais toujours annelée (sauf nouveaux-nés)	unie, de même couleur que le corps
Ecailles	grosse plaque subtympanique prolongée antérieurement par des petites écailles. Elle est située juste à la verticale ou en avant du tympan	pas de grosse écaille, mais rangée d'écailles labiales isodiamétriques, la plus postérieure se situant en avant du tympan
Epines du fanon	7 à 22 (= )	4 à 10 (= )

**Attention :** les jeunes des deux espèces sont vert pomme et de ce fait la couleur du corps ne peut être un critère de différenciation; il faut donc se reporter à la plaque subtympanique. Chez les jeunes *Iguana iguana*, la plaque subtympanique peut être très petite et de ce fait, elle ne différencie pas les deux espèces. De plus, il peut exister des hybrides qui ont des caractères intermédiaires.

### Fiche d'observation

Nom :  
Adresse :  
Tél :

Espèce :

Date et heure d'observation :

Lieu d'observation :

(commune, section, lieu-dit, altitude)

Taille approximative de l'individu :

Queue entière?

Si animal trouvé mort : aspect\* : aplati, non écrasé, récent, au moins un jour, présence d'œufs

conservation de la tête dans l'alcool?

photo?

peut-il s'agir d'un quimbois?

pourquoi?

Si animal trouvé vivant : combien d'individus (approximativement) :

milieu\* : arbres, buissons, sol, route, dans l'eau

comportement\* : bain de soleil, déplacement, alimentation, accouplement, ponte, combat, autres (précisez)

En voyez-vous régulièrement à cet endroit?

\* : entourer les mentions observées

Veillez retourner ces fiches à :  
AEVA, c/o Barré, Bel Air Desrozières, 97170 Petit-Bourg